

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

**États financiers intermédiaires simplifiés
(non audités)**

30 juin 2015

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE			
(non audités)			
Au	30 juin 2015		31 décembre 2014
Actif			
Actif courant			
Placements	42 783 959	\$	51 418 657
Trésorerie	388 082		759 632
Dividendes et intérêts à recevoir	232 470		280 850
Souscriptions à recevoir	10 300		20 170
	43 414 811		52 479 309
Passif			
Passif courant			
Rachats à payer	100 629		90 403
Distributions à payer (note 4)	63 506		76 224
	164 135	\$	166 627
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	43 250 676	\$	52 312 682
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			
Série R	24 850 259	\$	31 486 334
Série A	15 625 005		18 110 870
Série F	2 754 245		2 713 949
Série D	21 167		1 529
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)			
Série R	1 748 986		2 148 465
Série A	1 093 712		1 230 552
Série F	184 333		177 707
Série D	1 473		104
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série R	14,21	\$	14,66
Série A	14,29		14,72
Série F	14,94		15,27
Série D	14,37		14,70

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL			
(non audités)			
Pour les semestres clos les 30 juin	2015		2014
Revenu			
Gain (perte) net sur les placements			
Dividendes	986 747	\$	1 277 932
Intérêts à distribuer	66 259		238 628
Gain (perte) net réalisé sur la vente des placements	4 452 860		1 653 160
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(4 656 856)		1 975 735
Gain (perte) net sur les placements	849 010		5 145 455
Autre revenu			
Gain (perte) de change net réalisé	(16 627)		382
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change	2 611		(1 200)
Autre revenu	(14 016)		(818)
Revenu total (net)	834 994		5 144 637
Charges (note 5)			
Frais de gestion	342 151		456 755
Frais de service	281 636		376 643
Retenues d'impôt	15 149		11 905
Coûts des communications aux porteurs de parts	39 873		35 323
Honoraires d'audit	5 731		8 200
Honoraires des agents des transferts	47 260		36 713
Droits de garde et frais bancaires	24 844		20 846
Frais du comité d'examen indépendant	3 479		9 759
Droits de dépôt	20 472		12 486
Frais juridiques	12 312		24 062
Coûts de transactions (note 7)	20 518		46 190
Total des charges	813 425		1 038 882
Charges absorbées par le gestionnaire (note 5)	(73 201)		(45 063)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	94 770	\$	4 150 818
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables - série R	61 552	\$	2 624 364
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables - série A	14 588		1 326 973
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables - série F	18 857		199 481
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables - série D	(227)		s. o.
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part - série R (note 4)	0,03	\$	0,94
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part - série A (note 4)	0,01		0,94
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part - série F (note 4)	0,10		1,07
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part - série D (note 4)	(0,73)		s. o.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES TOUTES SÉRIES (non audités) Pour les semestres clos les 30 juin			
	2015		2014
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	52 312 682	\$	66 931 265 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	94 770	\$	4 150 818 \$
Transactions sur parts rachetables			
Produit des émissions de parts rachetables	715 033		2 537 630
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	946 093		1 268 638
Rachat de parts rachetables	(9 449 771)		(11 822 507)
Augmentation (diminution) nette des transactions sur parts rachetables	(7 788 646)	\$	(8 016 239) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables			
Revenus de placement nets	(1 368 130)		(1 817 565)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(1 368 130)	\$	(1 817 565) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	43 250 676	\$	61 248 279 \$

ÉTATS DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE R (non audités) Pour les semestres clos les 30 juin			
	2015		2014
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	31 486 334	\$	44 525 036 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	61 552	\$	2 624 364 \$
Transactions sur parts rachetables			
Produit des émissions de parts rachetables	137 401		208 907
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	565 924		824 520
Rachat de parts rachetables	(6 192 483)		(8 716 875)
Transfert de parts rachetables	(407 217)		(385 636)
Augmentation (diminution) de l'actif net provenant des transactions sur parts rachetables	(5 896 375)	\$	(8 069 084) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables			
Revenus de placement nets	(801 252)		(1 147 932)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(801 252)	\$	(1 147 932) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	24 850 259	\$	37 932 384 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE A (non audités)			
Pour les semestres clos les 30 juin		2015	2014
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période		18 110 870 \$	19 758 412 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		14 588 \$	1 326 973 \$
Transactions sur parts rachetables			
Produit des émissions de parts rachetables		457 694	2 202 580
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables		321 566	385 756
Rachat de parts rachetables		(2 772 502)	(2 398 570)
Transfert de parts rachetables		(17 681)	106
Augmentation (diminution) de l'actif net provenant des transactions sur parts rachetables		(2 010 848) \$	189 872 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables			
Revenus de placement nets		(489 605)	(591 409)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables		(489 605) \$	(591 409) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période		15 625 005 \$	20 683 848 \$

ÉTATS DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE F (non audités)			
Pour les semestres clos les 30 juin		2015	2014
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période		2 713 949 \$	2 647 817 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		18 857 \$	199 481 \$
Transactions sur parts rachetables			
Produit des émissions de parts rachetables		96 189	126 143
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables		58 417	58 362
Rachat de parts rachetables		(480 977)	(707 062)
Transfert de parts rachetables		424 897	385 530
Augmentation (diminution) de l'actif net provenant des transactions sur parts rachetables		98 526 \$	(137 027) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables			
Revenus de placement nets		(77 087)	(78 224)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables		(77 087) \$	(78 224) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période		2 754 245 \$	2 632 047 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

ÉTAT DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE D (non audité)	
Pour le semestre clos le 30 juin	2015
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	1 529 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(227) \$
Transactions sur parts rachetables	
Produit des émissions de parts rachetables	23 674
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	186
Rachat de parts rachetables	(3 809)
Augmentation (diminution) nette des transactions sur parts rachetables	20 051 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables	
Revenus de placement nets	(186)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(186) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	21 167 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE			
(non audités)			
Pour les semestres clos les 30 juin	2015		2014
Activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	94 770	\$	4 150 818 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie :			
Gain (perte) réalisé à la vente de placements	(4 452 860)		(1 653 160)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	4 656 856		(1 975 735)
Produit de la vente de placements	12 806 974		18 891 816
Acquisition de placements	(4 376 272)		(9 501 233)
Variation nette de l'actif et du passif sans effet sur la trésorerie	48 380		71 859
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	8 777 848	\$	9 984 365 \$
Activités de financement			
Produit des émissions de parts rachetables	724 903		3 109 951
Rachat et annulation des parts rachetables	(9 439 545)		(12 097 394)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (après réinvestissement des distributions)	(434 755)		(552 120)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(9 149 398)	\$	(9 539 562) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	(371 550)		444 803
Trésorerie au début de la période	759 632		1 529 912
Trésorerie à la fin de la période	388 082	\$	1 974 715 \$
Autres informations sur les flux de trésorerie			
Intérêts reçus durant la période*	66 539	\$	268 941 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	1 019 978		1 307 571

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

ÉTAT DES TITRES EN PORTEFEUILLE				
(non audité)				
Au 30 juin 2015				
Nombre d'actions	Titre	Coût Coût (\$)	Valeur comptable (\$)	% de l'actif net
ACTIONS				
Consommation discrétionnaire				
102 200	Meubles Léon Ltée	1 291 254	1 623 958	3,7
470 000	Sirius XM Canada inc.	3 452 226	2 505 100	5,8
		4 743 480	4 129 058	9,5
Consommation de base				
23 640	Altria Group Inc.	571 052	1 443 498	3,3
82 654	Corby Spirit and Wine Limited Cl. A	1 481 551	1 763 010	4,1
366 661	Rogers Sugar, Inc.	1 941 417	1 646 308	3,8
		3 994 020	4 852 816	11,2
Énergie				
250 000	PHX Energy Services Corp.	1 855 725	1 370 000	3,2
145 000	Cardinal Energy Ltd.	2 467 151	2 077 850	4,8
40 014	Keyera Corp.	1 218 330	1 668 584	3,9
29 614	Parkland Fuel Corporation	347 517	736 796	1,7
130 000	Whitecap Resources, Inc.	2 158 663	1 713 400	4,0
		8 047 386	7 566 630	17,6
Technologie de l'information				
42 536	DH Corporation	860 181	1 698 037	3,9
17 000	QUALCOMM Incorporated	1 463 180	1 329 237	3,1
		2 323 361	3 027 274	7,0
Industries				
18 000	Deere & Company	1 676 800	2 180 917	5,1
140 000	Stuart Olson Inc.	1 149 162	960 400	2,2
		2 825 962	3 141 317	7,3
Pipelines				
19 500	Enbridge Inc.	864 825	1 138 995	2,6
61 313	Inter Pipeline Ltd.	1 084 359	1 759 683	4,1
37 028	Pembina Pipeline Corporation	663 997	1 494 821	3,5
		2 613 181	4 393 499	10,2
Banques et autres émetteurs financiers				
29 600	La Great West, compagnie d'assurance-vie	986 864	1 076 256	2,5
125 000	Regions Financial Corporation	988 131	1 616 743	3,7
		1 974 995	2 692 999	6,2

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

ÉTAT DES TITRES EN PORTEFEUILLE (suite)

(non audités)

Au 30 juin 2015

Nombre d'actions	Titre	Coût Coût (\$)	Valeur comptable (\$)	% de l'actif net
Immobilier				
308 000	BTB Real Estate Investment Trust	1 123 080	1 398 320	3,2
70 000	Mainstreet Equity Corporation	2 326 950	2 571 800	6,0
35 000	Northern Property Real Estate Investment Trust	813 721	783 300	1,8
252 048	Timbercreek Mortgage Investment Corp.	2 303 019	2 089 478	4,8
		6 566 770	6 842 898	15,8
Télécommunications				
27 600	TELUS Corporation	1 020 924	1 187 628	2,7
		1 020 924	1 187 628	2,7
Services publics				
150 000	Boralex Inc. Cl. A	2 026 530	1 992 000	4,6
		2 026 530	1 992 000	4,6
Matériaux				
80 000	Labrador Iron Ore Royalty Corporation	1 139 840	1 140 800	2,6
		1 139 840	1 140 800	2,6
	Total des actions	37 276 449	40 966 919	94,7
Valeur nominale				
TITRES À REVENU FIXE				
1 608 000	Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée, 8,00 %, 30 nov. 2022	1 611 750	1 817 040	4,2
	Total des titres à revenu fixe	1 611 750	1 817 040	4,2
	Total des placements	38 888 199	42 783 959	98,9
	Autres actifs moins les passifs		466 717	1,1
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		43 250 676	100,0

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES SIMPLIFIÉS (non audités)

30 juin 2015

1. INFORMATION GÉNÉRALE

Le Harvest Canadian Income & Growth Fund (le « Fonds ») est un fonds d'investissement créé en vertu du régime des lois de la province de l'Ontario aux termes de la déclaration de fiducie datée du 31 mai 2010, dans sa version modifiée et mise à jour, date de création du Fonds. Il n'y a pas eu d'activités importantes au sein du Fonds entre la date de création et le début des activités, le 29 juin 2010. Le siège social du Fonds est au 710 Dorval Drive à Oakville (Ontario).

Le Fonds a été converti en fonds commun de placement à capital variable le 20 juin 2012 (la « date de la conversion »). À la date de conversion, les parts sont devenues rachetables à la valeur liquidative unitaire, sur une base quotidienne, et le Fonds est devenu assujéti au Règlement 81-102.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à procurer aux porteurs de parts des distributions mensuelles et à optimiser le rendement total à long terme tout en diminuant la volatilité. Le Fonds a été constitué pour fournir aux investisseurs un revenu et une possibilité d'appréciation de leur capital. Afin d'atteindre l'objectif de placement, le Fonds investira dans un portefeuille géré de façon dynamique composé principalement d'actions versant des dividendes et de titres de créance de sociétés cotées en bourse des secteurs des services publics, des produits industriels, des communications, de l'immobilier et du commerce de détail, domiciliées au Canada.

Le Fonds offre des parts des séries R, A, F et D uniquement par l'intermédiaire de courtiers inscrits. À la date de conversion, tous les investisseurs existants au 20 juin 2012 ont obtenu une part de série R pour chaque part détenue. Des nouvelles souscriptions de parts de la série R sont offertes, moyennant des frais d'acquisition initiaux. Les parts de série A, qui ont été créées le 20 juin 2012 mais ont commencé leurs activités le 25 juin 2012, sont offertes à tous les investisseurs, moyennant des frais d'acquisition initiaux et des frais de service supérieurs à ceux des parts de série R. Aucun frais d'acquisition initiaux et aucun frais de conseils ne sont exigés pour les parts de série F, qui ont été créées le 20 juin 2012 mais ont commencé leurs activités le 9 juillet 2012. Ces parts sont habituellement offertes uniquement aux investisseurs qui disposent de comptes à programme contre rémunération auprès de courtiers. Les parts de série D ont été créées le 20 juin 2014 mais leurs activités n'ont commencé que le 9 juillet 2014. Elles ne comportent aucuns frais de souscription, leurs frais de service sont inférieurs à ceux des parts de série R et A et sont offertes à tous les investisseurs.

Le Harvest Sustainable Income Fund (« HSI ») et le Canadian Premium Select Income Fund (« HCS ») ont été fusionnés au Fonds, respectivement les 6 et 22 novembre 2013. Les porteurs de parts des séries R, A et F du Fonds HSI ont reçu 934 364 parts de série R, 20 019 parts de série A et 13 759 parts de série F du Fonds. Les porteurs de parts de série R du Fonds HCS ont reçu 1 026 519 parts de série R du Fonds. La valeur des parts émises par le Fonds a été équivalente à la juste valeur des actifs transférés par les Fonds HSI et HCS. La valeur des actifs transférés s'est établie à 13 763 197 \$ pour le Fonds HSI et à 14 714 673 \$ pour le Fonds HCS. Les fusions se sont déroulées sur une base à imposition reportée pour les porteurs de parts des fonds HSI et HCS.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Ces états financiers intermédiaires simplifiés ont été dressés conformément aux dispositions afférentes à la préparation des états financiers intermédiaires des Normes internationales d'information financière (« IFRS »), notamment la norme comptable internationale 34 sur l'information financière intermédiaire. Ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014, lesquels ont été dressés en conformité avec les IFRS. La publication de ces états financiers simplifiés intermédiaires a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 20 août 2015.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transaction concernant les actifs et passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris les placements qui ont été désignés comme étant à la JVRN. Les actifs et passifs dérivés sont considérés comme détenus à des fins de transaction. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé, s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les valeurs comptables de tous les autres actifs et passifs financiers au coût amorti et des actifs financiers attribuables aux porteurs de parts rachetables se rapprochent de leur juste valeur en raison d'échéances à court terme. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre, calculé selon les IFRS.

Juste valeur des placements

Les placements négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours boursier qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus incluent des actions, des obligations et d'autres instruments de créance.

Les titres détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, les cours du marché ne sont pas faciles à obtenir doit correspondre à la juste valeur, déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres peut être déterminée à l'aide de modèles d'évaluation fondés en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec le cours de titres comparables ou similaires, l'obtention de renseignements liés aux évaluations auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques concernant un placement et le recours à d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont évaluées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimée des titres et des intérêts susmentionnés peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. Le risque de crédit perçu de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et la durée jusqu'à l'échéance ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables

Selon les IFRS, la norme IAS 32 exige que les parts ou actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces instruments contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers, à moins que certains critères soient respectés. Le Fonds a émis plusieurs catégories de parts ayant le même rang de subordination mais pas le même barème de frais applicables (note 5). En conséquence, les parts du Fonds ne présentent pas toutes les mêmes caractéristiques et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts.

Opérations de placement et constatation des revenus

Les intérêts à fin de distribution mentionnés sur les états du résultat global correspondent aux paiements d'intérêts du coupon reçus par le Fonds et sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro qui sont amorties de façon linéaire. Les gains (et les pertes) nets réalisés à la vente de placements et la plus-value (la moins-value) latente des placements sont calculés selon le coût moyen. Le coût moyen ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Les distributions reçues de fiducies de revenu sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon la meilleure information dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente de cette information. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion et de service directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les frais d'exploitation, revenus, gains et pertes en capital réalisés et latents communs du Fonds sont habituellement répartis entre les séries proportionnellement à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables relatif à chacune.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement et de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains ou pertes de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements », respectivement. Les gains ou pertes de change réalisés ou latents sur des actifs, passifs et revenus, autres que des placements libellés en devises, sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) net de change réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change », respectivement. Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Valorisation des parts rachetables

La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte, à la fermeture de la séance. La valeur liquidative de chaque série du Fonds est obtenue en prenant la part attribuable à cette série des actifs communs du Fonds et en soustrayant la part attribuable à cette série des passifs communs ainsi que les passifs de cette série. Les frais directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les autres revenus et charges sont répartis entre les séries proportionnellement à leur valeur liquidative respective.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part » dans l'état du résultat global représente l'augmentation (ou la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables attribuable à chaque série divisé par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour la série concernée, pendant la période visée.

Impôt sur le revenu

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Aux fins fiscales, le Fonds clôture son exercice au 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement sur une durée indéfinie afin de réduire les gains en capital réalisés dans le futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être appliquées au revenu imposable des 20 années suivantes. À la clôture de sa dernière année d'imposition, le Fonds ne disposait d'aucune perte fiscale pouvant être reportée en avant à des fins fiscales.

Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et gains sont comptabilisés au montant brut et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds sont généralement assujéti à la TVH au taux de 13 %. La TVH est calculée selon la résidence des porteurs de parts du Fonds à des moments précis, et non selon la localisation physique du gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

- a) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications et ne pas être contraignants et exécutoires. Veuillez vous reporter à la note 6 pour de plus amples informations à propos de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants quant à l'activité du Fonds pour déterminer si le but de celui-ci est d'investir sur la base du rendement global pour l'application de l'option de la juste valeur en vertu de la norme IAS 39 Instruments financiers – comptabilisation et évaluation. Les jugements les plus significatifs qui ont été effectués visent notamment à déterminer si certains placements sont détenus à des fins de transaction et si l'option de la juste valeur peut être appliquée à ceux qui ne le sont pas.

Normes comptables publiées mais non encore adoptées

IFRS 9, Instruments financiers

La version définitive de la norme IFRS 9, Instruments financiers, a été publiée par l'IASB en juillet 2014 et remplacera la norme IAS 39 Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation. La norme IFRS 9 présente un modèle de classement et d'évaluation, un modèle de dépréciation prospectif unique fondé sur les « pertes attendues » et une approche substantiellement nouvelle de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie et sur le modèle d'affaires dans lequel l'actif est détenu. Ce nouveau modèle unique de dépréciation applicable à tous les instruments financiers exigera une comptabilisation plus dynamique des pertes de crédit attendues. Il apporte également des changements sur le plan du risque de crédit propre à l'entité en permettant d'évaluer le passif à la juste valeur, si bien que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à une entité ne seront plus comptabilisés en résultat net. La norme IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 mais peut être adoptée plus rapidement. De plus, les changements concernant le crédit propre à une entité peuvent être appliqués plus rapidement de façon isolée sans changer les méthodes de comptabilisation des instruments financiers. Le Fonds est en train d'évaluer les effets de la norme IFRS 9 et n'a pas encore décidé de la date à laquelle celle-ci serait adoptée.

4. PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et de séries. Les parts du Fonds sont offertes à la vente de façon continue et peuvent être achetées ou rachetées à chaque date d'évaluation à la valeur liquidative par part d'une série donnée. La valeur liquidative par part déterminée aux fins de souscription ou de rachat est obtenue en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série (soit la juste valeur totale des actifs attribuables à la série, moins les passifs attribuables à cette série) par le nombre total de parts de la série du Fonds en circulation à ce moment.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées au cours des périodes indiquées :

	Parts en circulation			
	Série R	Série A	Série F	Série D
Total des parts en circulation au 1 janvier 2014	3 077 537	1 362 396	178 720	-
Parts rachetables émises	14 094	149 186	8 265	-
Parts rachetables émises sur réinvestissement	55 545	25 918	3 824	-
Parts rachetables émises	(587 398)	(160 302)	(45 970)	-
Parts rachetables transférées entre séries	(26 284)	138	25 491	-
Total des parts en circulation au 30 juin 2014	2 533 494	1 377 336	170 330	-
Total des parts en circulation au 1 janvier 2015	2 148 465	1 230 552	177 707	104
Parts rachetables émises	9 391	30 937	6 243	1 617
Parts rachetables émises sur réinvestissement	38 630	21 868	3 812	13
Parts rachetables rachetées	(419 867)	(188 333)	(31 119)	(261)
Parts rachetables transférées entre séries	(27 633)	(1 312)	27 690	-
Total des parts en circulation au 30 juin 2015	1 748 986	1 093 712	184 333	1 473

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours du semestre terminé le 30 juin 2015 s'est élevé à 1 942 362 pour la série R (2 786 357 parts en 2014), 1 178 291 pour la série A (1 410 189 parts en 2014), 183 638 pour la série F (186 376 parts en 2014) et 311 pour la série D.

Distributions

Les distributions mensuelles aux porteurs de parts sont déclarées et versées aux porteurs de parts inscrits à la date d'évaluation précédant la fin du mois et automatiquement réinvesties en parts additionnelles du Fonds à la fin du mois, sauf pour les porteurs de parts ayant expressément demandé un versement en espèces. Le total des distributions s'est élevé à 1 368 130 \$ (0,42 \$ par part) pour la période close le 30 juin 2015 (1 817 565 \$ en 2014).

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES DÉPENSES

Frais de gestion et frais de service

Harvest Portfolios Group Inc. est le gestionnaire du Fonds et il lui incombe de gérer ou de faire gérer l'ensemble des activités et des opérations du Fonds ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire fait appel à Avenue Investment Management Inc. (« Avenue » ou « le gestionnaire des placements ») pour fournir au Fonds des services de gestion des placements et paie à Avenue ses services de conseils à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds, lesquels sont calculés sur la base de la valeur liquidative du Fonds.

Chaque série de parts verse au gestionnaire des frais de gestion annuels (taxes en sus) basés sur un pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne des actifs du Fonds correspondant à cette série (les « frais de gestion »).

Le gestionnaire peut verser aux courtiers des frais de service en lien avec les parts des séries A, R et D pour les services permanents qu'ils fournissent aux épargnants y compris les conseils en placement et la mise à disposition de relevés de compte et de bulletins. En général, les frais de service et taxes exigibles sont payables mensuellement à terme échu, en fonction de l'actif total investi dans chaque série de parts du Fonds par tous les clients du courtier tout au long du mois. Le gestionnaire peut changer ou annuler les frais de service à tout moment.

Les frais diffèrent selon les séries de parts du Fonds, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Série du Fonds	Frais de gestion annuels	Frais de service au courtier	Frais totaux
R	1,25%	1,00%	2,25%
A	1,25%	1,25%	2,50%
F	1,25%	0,00%	1,25%
D	1,25%	0,25%	1,50%

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Frais d'exploitation

Le Fonds est responsable des frais d'exploitation liés à la conduite de ses affaires, notamment les honoraires pour les services de garde, intérêts, taxes, frais juridiques et honoraires d'audit, honoraires de l'agent des transferts liés à l'émission et au rachat de parts, coûts des rapports financiers et autres communications, frais et dépenses liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), notamment les frais des membres du CEI, et frais de conformité avec les lois, règlements et politiques en vigueur. Le gestionnaire prend en charge ces dépenses pour le compte du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser.

Le gestionnaire pourrait, dans certains cas, absorber une portion des frais d'exploitation du Fonds. Le montant des frais pris en charge pour la période close le 30 juin 2015 s'élève à 73 201 \$ (45 063 \$ en 2014). Le gestionnaire pourrait en tout temps cesser de prendre ces frais en charge sans avis préalable aux porteurs de parts.

Autres charges

Le Fonds remboursera au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables que le gestionnaire a engagés pour rendre des services au nom du Fonds et en lien avec les tâches dont il doit s'acquitter pour le Fonds. Ces frais comprennent notamment les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et frais de conseils, le coût des administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration liés au placement continu et à d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire, entre tous les fonds d'Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 31 016 \$ pour la période close le 30 juin 2015 (30 574 \$ en 2014) et sont incluses dans les coûts des communications aux porteurs qui figurent dans les états du résultat global dans les états financiers annuels.

6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à plusieurs risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (notamment le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire vise à atténuer ces risques en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui géreront les titres des portefeuilles du Fonds quotidiennement, en fonction des événements du marché et des objectifs de placement du Fonds. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également mis en place une structure de gouvernance qui supervise les activités de placement du Fonds et surveille sa conformité à la stratégie de placement énoncée et à la réglementation en matière de valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix provient de la fluctuation des cours et de son effet sur la juste valeur ou sur les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier. La situation du marché des actions, plutôt que le rendement individuel de chaque société, peut avoir une incidence sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds. La conjoncture économique et financière générale influe sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Au 30 juin 2015, 94,7% de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables se négociait sur des marchés boursiers (94,9 % au 31 décembre 2014). Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 2 048 346 \$ (2 482 477 \$ au 31 décembre 2014).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change provient du risque que la valeur d'un placement libellé dans une devise autre que la monnaie de fonctionnement du Fonds fluctue en raison de la variation des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Devise	Au 30 juin 2015		Au 31 décembre 2014	
	Exposition*	% de l'actif net	Exposition*	% de l'actif net
Dollars américains	6 590 516 \$	15,2	9 044 126 \$	17,3

* Les montants sont en dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient à 6 570 396 \$ (9 009 343 \$ au 31 décembre 2014) et à 20 120 \$ (34 783 \$ au 31 décembre 2014) respectivement.

Au 30 juin 2015, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport à toutes les autres devises, tous les autres facteurs étant constants, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 329 526 \$ (452 206 \$ au 31 décembre 2014) ou 0,8 % (0,9 % au 31 décembre 2014). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient de la possibilité qu'une variation des taux d'intérêt influe sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers. Un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe, notamment des obligations et des instruments du marché monétaire, est sensible aux variations des taux d'intérêt. En général, lorsque les taux d'intérêt baissent, la valeur de ces instruments monte.

En outre, les titres à revenu fixe à longue échéance sont habituellement plus sensibles aux variations des taux d'intérêt. Si les taux d'intérêt fluctuaient de 1,0 %, les intérêts gagnés par le Fonds varieraient de 18 170 \$ (17 691 \$ au 31 décembre 2014).

Aux 30 juin 2015 et 31 décembre 2014, le fonds n'avait aucun passif portant intérêt.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt en fonction, soit de la durée jusqu'à l'échéance, soit de la modification contractuelle des taux aux 30 juin 2015 et 31 décembre 2014.

Instruments de créance : 30 juin 2015	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Plus de cinq ans	1 817 040	4,2
Total	1 817 040	4,2

Instruments de créance : 31 décembre 2014	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Plus de cinq ans	1 769 121	3,4
Total	1 769 121	3,4

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme la possibilité qu'un fonds ne soit pas en mesure d'effectuer ses règlements ou de s'acquitter de ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, puisque les porteurs peuvent demander le rachat de leurs parts à chaque date d'évaluation. Afin de maintenir une liquidité suffisante, le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés activement sur des marchés publics et peuvent être facilement cédés pour obtenir des liquidités. Les parts rachetables peuvent être rachetées à la demande du porteur, toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle représente les flux de trésorerie réels, les détenteurs de ces parts les conservant habituellement plus longtemps.

Aux 30 juin 2015 et 31 décembre 2014, tous les passifs financiers du Fonds présentaient des échéances inférieures à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement conclu avec le Fonds.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Toutes les transactions effectuées par le Fonds qui visent des titres cotés sont réglées et payées à la livraison, par l'intermédiaire de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'est effectuée que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement est effectué à l'achat, une fois que les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le Fonds détient des titres de créance à revenu fixe. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. Le risque est en grande partie atténué par les normes de qualité utilisées pour sélectionner les titres de sociétés. Des analyses de solvabilité continues sont réalisées sur tous les titres du Fonds et le niveau de risque est réduit au minimum grâce à une diversification minutieuse parmi les secteurs d'activité et les émetteurs. Le risque de crédit maximum de ces placements correspond à leur juste valeur au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014.

Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, le Fonds détenait des titres de créance assortis des notations suivantes :

30 juin 2015 Titres de créance par notation*	% du total des instruments de créance	% de l'actif net
CCC	100,0	4,2
Total	100,0	4,2

31 décembre 2014 Titres de créance par notation*	% du total des instruments de créance	% de l'actif net
CCC	100,0	3,4
Total	100,0	3,4

* À l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie; les notations sont obtenues auprès de Standard & Poor's, Moody's ou DBRS. Lorsqu'il y a plus d'une notation pour un même titre, la notation la plus basse est retenue.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir, des prix) ou indirectement (à savoir, des dérivés de prix);

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les transferts entre les différents niveaux hiérarchiques de la juste valeur sont présumés avoir été effectués au début de la période de référence.

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs ci-dessous.

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2015				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
Actions				
Actions ordinaires	38 785 299	-	-	38 785 299
Fiducies de placement immobilier	2 181 620	-	-	2 181 620
Total des actions	40 966 919	-	-	40 966 919
Titres à revenu fixe				
Obligations de sociétés	1 817 040	-	-	1 817 040
Total des titres à revenu fixe	1 817 040	-	-	1 817 040
Total des placements à la juste valeur	42 783 959	-	-	42 783 959

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2014				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
Actions				
Actions ordinaires	43 383 998	-	-	43 383 998
Parts de sociétés en commandite	2 996 825	-	-	2 996 825
FPI	3 268 713	-	-	3 268 713
Total des actions	49 649 536	-	-	49 649 536
Titres à revenu fixe				
Obligations de sociétés	1 769 121	-	-	1 769 121
Total des titres à revenu fixe	1 769 121	-	-	1 769 121
Total des placements à la juste valeur	51 418 657	-	-	51 418 657

Le Fonds ne détenait aucun titre classé dans le niveau 3 au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 et il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 pendant la période close le 30 juin 2015 ou l'exercice clos le 31 décembre 2014.

La valeur des actions et des titres de créance de niveau 1 est basée sur les cours.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds selon les régions et catégories.

Régions

Au	30 juin 2015		31 décembre 2014	
	\$*	% de l'actif net	\$*	% de l'actif net
Pays de l'émission				
Canada	36 213 563	83,7	42 409 314	81,1
États-Unis	6 570 396	15,2	9 009 343	17,2
Total	42 783 959	98,9	51 418 657	98,3

* En dollars canadiens

HARVEST Canadian Income & Growth Fund

Secteurs d'activité (pourcentages de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)

Catégories	30 juin 2015	31 décembre 2014
	% de l'actif net	% de l'actif net
Banques et autres institutions financières	6,2	4,8
Consommation discrétionnaire	9,5	14,3
Consommation de base	11,2	10,6
Énergie	17,6	12,5
Technologie de l'information	7,0	8,6
Industries	7,3	6,6
Matériaux	2,6	-
Autres émetteurs publics	-	1,1
Pipelines	10,2	9,4
Immobilier	15,8	15,4
Télécommunications	2,7	2,2
Services publics	4,6	9,4
Titres à revenu fixe	4,2	3,4
Total	98,9	98,3

7. RABAIS DE COURTAGE

Les commissions de courtage payées à certains courtiers peuvent couvrir, en plus du coût des services de courtage liés aux opérations sur titres, des services d'analyse de placements fournis au gestionnaire des placements. Les commissions versées aux courtiers pour la période close le 30 juin 2015 et pour l'exercice 2014 ne comprennent pas de services d'analyse de placements.

Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209
Oakville, ON L6K 3V7
Phone Number: 416.649.4541
Toll Free: 866.998.8298
Fax Number: 416.649.4542
Email: info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.